5ème Rallye Historique du Loir et Cher

24-25 septembre 2016

épreuve de navigation ouverte
aux véhicules anciens et de prestiges

informations disponibles
sur www.ecurie41.org
sur la page facebook
"Rallye-Historique-du-Loir-et-Cher"

Loir&Cher LE DÉPARTEMENT

Trophée BARDAHL Classic

Ecurie 41

... au départ de Montrichard

création : J-Charles Titi Granger photo : www.mathieu-berger.com

RÈGLEMENT

5ème RALLYE HISTORIQUE DU LOIR-ET-CHER

Samedi 24 & Dimanche 25 Septembre 2016

PROGRAMME - HORAIRES

Parution du règlement : ..... le 14 Mai 2016
Ouverture des engagements : ..... dès parution du règlement
Clôture des engagements : ..... le 16 Septembre 2016 à 23h59
Vérifications des documents et des voitures : ..... le 24 Septembre 2016 de 10h00 à 12h00
Heure de mise en place du parc de départ : ..... le 24 Septembre 2016 de 10h00 à 12h15
Publication des équipages admis au départ : ..... le 24 Septembre 2016 à 12h30
Publication des heures et ordres de départ : ..... le 24 Septembre 2016 à 12h30
Briefing des concurrents : ..... le 24 Septembre 2016 à 13h30
Départ de la 1ère étape : ..... Parking de la Salle des Fêtes de MONTRICHARD, le 24 Septembre 2016 à 14h00
Arrivée de la 1ère étape : ..... Parking de xxxxxxxxxxxxxxxxxxxx, le 24 Septembre 2016 à partir xxxxx
Départ de la 2ème étape : ..... Parking de xxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxx, le 24 Septembre 2016 à xxxxx
Arrivée de la 2ème étape : ..... Parking de xxxxxxxxxxxxxxxxxxx, le 24 Septembre 2016 à partir xxxxx
Départ de la 3ème étape : ..... Parking de la Salle des Fêtes de MONTRICHARD, le 25 Septembre 2016 à xxxxx
Arrivée de la 3ème étape : .. Parking de la Salle des Fêtes de MONTRICHARD, le 25 Septembre 2016 à partir xxxxx
Publication des résultats de l'épreuve et remise des prix : ..... Lors du repas de clôture le 25 Septembre 2016

ARTICLE 1. ORGANISATION

L'Ecurie 41, en qualité d'organisateur administratif et technique organise les 24 & 25 Septembre 2016:

Le **5ème RALLYE HISTORIQUE DU LOIR-ET-CHER**

Le Rallye Historique du Loir-et-Cher est une épreuve de navigation au parcours tenu secret, sur routes ouvertes à la circulation, avec un total respect du code de la route. Un classement étant établi, l'épreuve fera l'objet d'une demande d'autorisation auprès des services de l'Etat.
Les seules références à des contraintes horaires sont celles mises en place pour une bonne gestion de l'intendance et pour s'assurer du bon respect du code de la route de la part des concurrents.

COMITE D'ORGANISATION

Loïc GAGNEUX, Président de l'Ecurie 41
Damien BONNAMY, Philippe DOUCET, Organisateurs de l'épreuve et membres de l'Ecurie 41
Les Membres de l'Ecurie 41

Damien BONNAMY
49 route de Blois
41120 Les MONTILS
Portable : 06 81 62 21 71
Email : damien.bonnamy@orange.fr ; ecurie41@free.fr
Internet : www.ecurie41.org

1.2 Eligibilité

Le Trophée BARDHAL Classic 2016
Les challenges 2016 Pilotes, Copilotes et Commissaires de l'Écurie41

1.3 Vérifications

Les vérifications administratives et techniques auront lieu :

Le samedi 24 septembre 2016, salle des fêtes de MONTRICHARD de 10h00 à 12h00

ARTICLE 2. ASSURANCES

Les organisateurs ont contracté une police d'assurance garantissant les conséquences pécuniaires de la Responsabilité Civile pouvant incomber à l'organisation. Le concurrent reste seul responsable des dégâts matériels pouvant arriver à son véhicule et des dégâts physiques pouvant arriver à lui-même et à ses passagers, ceux-ci n'étant en aucun cas de la responsabilité de l'organisation. Il est demandé aux concurrents de vérifier auprès de leurs assurances que leurs contrats couvrent l'utilisation de leurs véhicules dans le cadre d'un rallye de navigation. Un contrat dépannage Assistance est vivement conseillé.

ARTICLE 3. CONCURRENTS ET PILOTES

thélem assurances
Stéphan PAUMIER
Agent Général
Tél : 02 54 78 63 13 - Fax : 02 54 78 90 96
14 rue Ducoux (face à la gare) - 41000 BLOIS
blois.remparts@thelem-assurances.fr
www.thelemassurances.fr
ORIAS N° 07 006 447

HAROLD TP
Terrassement - Assainissement
Récupérateur d'eau
Tranchées - Fondations
Aménagement extérieur
06 17 85 14 91 haroldtp@orange.fr
La Taille Ronde - 41120 VALAIRE

SELLERIE DES RUELLES
Sellerie Automobile, Moto /Bâches /
Réparation équipements moto/Camping
5 Chemin des ruelles 41000 BLOIS, Tél: 02 54 42 99 19
Email: selieriedesruelles@bbox.fr
Ouvert du lundi au vendredi de 15h à 19h

Création et impression de supports de communication Web et référencement
Sébastien POUSSARD
Graphiste | Webdesigner
0234 890 167
0972 114 669
info@alizea.net
www.alizea.net
GRAPHISME . PRINT . WEB
2, rue de la Vallée Maillard - 41000 Blois
Publicité & Communication

Chez Blanche
BAR - HÔTEL - RESTAURANT
Cuisine Traditionnelle
28, Rue de Montrichard
MONTHOU-SUR-BIÈVRE
02 54 44 08 20

CCR cormeray
02 54 44 32 53
Charpente - Couverture - Restauration

3.1 Demande d'engagement et inscription

3.1.5. Toute personne souhaitant participer **au 5ème RALLYE HISTORIQUE DU LOIR ET CHER** doit envoyer au secrétariat du rallye avant le 16 septembre 2016 (cachet de la poste faisant foi) les documents ci dessous:

- Le **formulaire d'engagement** joint au présent règlement dûment rempli
- Photocopies des **permis de conduire** (pilote et équipier, si ce dernier en est titulaire)
- Photocopies de **l'attestation d'assurance** du véhicule
- Photocopies de la **carte grise** du véhicule
- Les **droits d'engagement**, à l'ordre de l'Ecurie 41, à l'adresse ci-dessous :

Damien BONNAMY
49 Route de Blois
41120 Les MONTILS
Tél portable : 06 81 62 21 71
Email : damien.bonnamy@orange.fr

Un membre de l'équipage ou la voiture pourra être remplacé jusqu'au moment des vérifications administratives avec l'accord des organisateurs.

3.1.10. Le nombre de véhicules engagés est fixé à 70.

Les voitures admises seront choisies par le comité d'organisation qui restera seul juge à accepter ou à refuser les candidatures sans avoir à en justifier les raisons.

3.1.11. Droits d'engagement

Les droits d'engagements sont fixés à **200 € avant le 09/09/2016, à 250 € après cette date.**
Une remise de 15 € est accordée par membre de l'équipage possesseur d'une carte de Membre de l'Ecurie 41.
Ces droits comprennent :

- Deux plaques de rallye
- Les numéros de portières
- Diner, le 24 au soir pour 2 personnes
- Café croissant d'accueil, le 25 au matin pour 2 personnes
- Repas de clôture lors de la remise des prix, le 25 pour 2 personnes

⚠ Les droits d'engagements ne comprennent pas les repas optionnels du samedi midi, voir la demande d'engagement.

<u>3.1.12.</u> ⚠ La demande d'engagement ne sera acceptée que si elle est accompagnée du montant des droits d'engagement

3.2. Equipages

<u>3.2.1.</u> Tout équipage doit être composé d'un pilote et d'un équipier, comme spécifié sur le formulaire d'engagement.
Le pilote doit être en possession d'un permis de conduire valide.
Pour être autorisé à conduire la voiture pendant l'épreuve, un équipier doit être titulaire du permis de conduire.
L'âge minimum d'un équipier est de 10 ans.

ARTICLE 4. VOITURES ET EQUIPEMENTS

4.1. Voitures autorisées

1. **Catégorie 1** : voitures dont la date de 1ère immatriculation se situe au plus tard le 31 décembre 1987 (date portée sur le certificat d'immatriculation).

2. **Catégorie 2** : voitures dont la date de 1ère immatriculation se situe à partir du 1er janvier 1988 (date portée sur le certificat d'immatriculation), sous réserve de validation par l'organisateur avec priorité aux véhicules les plus anciens et/ou les plus remarquables.

Toutes les voitures doivent être conformes au code de la route Français.

Sont **obligatoires** à bord du véhicule : 1 gilet fluorescent **par membre d'équipage**, 1 triangle et 1 extincteur d'1kg minimum en cours de validité.
Seuls sont autorisés les compteurs kilométriques et de vitesse prévus par le constructeur et équipements d'origine de la voiture.
Toutefois, des instruments à affichage mécanique, ou digital, peuvent être installés dans la voiture à condition qu'ils ne soient conçus que pour indiquer des distances (partielles et/ou totales) ou des moyennes, et à condition qu'ils ne portent pas atteinte à la sécurité de l'équipage.

L'utilisation d'outils d'aide à la navigation (G.P.S., téléphone portable, smartphone, tablette, ordinateur, …) est formellement interdite, sous peine de mise hors course.

ARTICLE 5. PUBLICITE ET DROIT A L'IMAGE

Par le seul fait de leur inscription, s'ils n'ont pas déclaré leur opposition par écrit, les participants autorisent l'Ecurie 41 à utiliser leur nom, leur image ainsi que celle de leur voiture pour toute action promotionnelle, ou de relation publique sans que cela leur confère droit à rémunération.

ARTICLE 6. SITES ET INFRASTRUCTURES

6.1. Description

Le 5ème **RALLYE HISTORIQUE DU LOIR ET CHER** représente un parcours d'une longueur totale de xxxxx km en 3 étapes, sur routes ouvertes à la circulation.
L'itinéraire est tenu secret et sera dévoilé aux concurrents au fur et à mesure de l'épreuve.
La première étape comporte 2 sections sur une distance de xxxxx km environ données sous forme de carte muette, fléché métré, fléché non métré, fléché allemand, fléché Ecurie 41, cartographique, …
La deuxième étape comporte 1 section de xxxxx km environ parcourue de nuit et donnée sous forme cartographique.
La troisième étape comporte une section de xxxxx km environ donnée sous forme de carte muette, fléché métré, fléché non métré, fléché allemand, fléché Ecurie 41, cartographique, …

6.2. Circulation

6.2.1. Pendant toute la durée du rallye, les équipages devront se conformer strictement aux prescriptions réglementant la circulation française. Tout équipage ne se conformant pas à ces prescriptions, se verra infliger les pénalités suivantes, à la discrétion de l'organisation :

- 1ére infraction : pénalité de 500 points
- 2éme infraction : pénalité de 1000 points
- 3éme infraction : exclusion possible

Tout dépassement de la vitesse maximale autorisée par les prescriptions réglementant la circulation entraînera une pénalité pouvant aller jusqu'à l'exclusion.

ARTICLE 7. DEROULEMENT DU RALLYE

7.1. Départ

L'intervalle de départ entre les voitures sera d'une minute.
Le temps attribué pour couvrir la distance entre deux contrôles horaires consécutifs figurera sur le carnet de contrôle.

7.1.1. Tous les équipages recevront une documentation complète comprenant toutes les informations nécessaires pour effectuer l'itinéraire correctement : cartes, road book, fléché métré, fléché non métré, etc.

7.2. Contrôles de passage – Contrôles horaires

7.2.1 Contrôles de passage (panneaux)

A ces contrôles, les concurrents doivent relever la lettre notée sur le panneau et la reporter sur le carnet de route en respectant la numérotation des cases. Ces panneaux sont tous identiques de forme et toujours placés à droite de la route de manière visible.

7.2.2 Contrôles de passage (humains)

A ces contrôles humains, les concurrents doivent s'arrêter et présenter leur carnet de route pour validation (tampon, signature, pince, …).

7.2.3. Contrôles horaires de passage (humains)

Dans le road-book, à la fin de certaines portions l'organisateur indiquera aux concurrents des temps idéaux de passage (TIP) tenant compte des vitesses légales et des difficultés du parcours. A ces endroits, l'heure de passage des concurrents sera relevée.

7.2.4. Contrôles horaires (fin de section ou d'étape)

A ces contrôles, les concurrents doivent s'arrêter et présenter leur carnet de route au contrôleur qui indiquera l'heure d'arrivée. L'équipage peut attendre son heure idéale avant le sigle jaune.

L'heure idéale de pointage est celle qui est obtenue en additionnant le temps accordé pour parcourir le secteur de liaison à l'heure de départ de ce secteur.

7.3. Abandon

Si un équipage interrompt l'épreuve pour quelque raison que ce soit au cours d'une section, il pourra reprendre le départ d'une autre section ou étape. Cependant il ne sera pas classé dans cette section ni au classement général.

En cas de panne ou d'abandon, l'équipage a l'obligation de prévenir l'organisation.

ARTICLE 8. PENALITES

thélem assurances
Stéphan PAUMIER
Agent Général
Tél : 02 54 78 63 13 - Fax : 02 54 78 90 96
14 rue Ducoux (face à la gare) - 41000 BLOIS
blois.remparts@thelem-assurances.fr
www.thelemassurances.fr
ORIAS N° 07 006 447

HAROLD TP
Terrassement - Assainissement
Récupérateur d'eau
Tranchées - Fondations
Aménagement extérieur
06 17 85 14 91 haroldtp@orange.fr
La Taille Ronde - 41120 VALAIRE

SELLERIE DES RUELLES
Sellerie Automobile, Moto /Bâches /
Réparation équipements moto/Camping
5 Chemin des ruelles 41000 BLOIS, Tél: 02 54 42 99 19
Email: selleriedesruelles@bbox.fr
Ouvert du lundi au vendredi de 15h à 19h

Création et impression de supports de communication Web et référencement
Sébastien POUSSARD
Graphiste | Webdesigner
0234 890 167
0972 114 669
info@alizea.net
www.alizea.net
2, rue de la Vallée Maillard - 41000 Blois
GRAPHISME . PRINT . WEB
Publicité & Communication

Chez Blanche
BAR - HÔTEL - RESTAURANT
Cuisine Traditionnelle
28, Rue de Montrichard
MONTHOU-SUR-BIÈVRE
02 54 44 08 20

CCR cormeray
02 54 44 32 53
Charpente - Couverture - Restauration

Contrôle de passage manquant (panneau, humain ou horaire)	300 points
Contrôle de passage humain ou horaire pris à l'envers	300 points
Retard à l'arrivée d'une section	10 points par minute
Retard à l'arrivée d'une section (au-delà de 60 minutes)	1000 points
Avance à l'arrivée d'une section ou d'un T.I.P	60 points par minutes

Fermeture des contrôles de passage humains 60 mn après l'heure idéale du dernier concurrent.

ARTICLE 9. CLASSEMENT

Le total final des pénalités est pondéré par un coefficient prenant en compte l'âge de la voiture. Par exemple une voiture de 1967 aura un coefficient de 1,67 et une voiture de 1985, un coefficient de 1,85.
Le concurrent ayant obtenu le plus faible total final pondéré sera proclamé vainqueur, et ainsi de suite.

Il sera établi :

- Un classement « Expert »
- Un classement « GT »
- Un classement « Loisir »

Le classement du Trophée Bardhal Classic sera celui de la catégorie « Expert ».

Aucune réclamation ne sera admise.

ARTICLE 10. PRIX - COUPES

La distribution des prix aura lieu lors du déjeuner de clôture à la salle des fêtes de MONTRICHARD.

Aucun prix en espèces ne sera distribué**.**

Une coupe sera remise :
Aux 3 premiers équipages de chaque classement.
A l'écurie la plus représentée, toutes catégories confondues

Les coupes ne sont pas cumulables.

ANNEXE

SIGNALISATIONS DES CONTROLES

Début zone de contrôle			Arrêt obligatoire		Fin de zone de contrôle	
Jaune	Sens du Parcours 5 mètres ou 25 mètres min		Rouge	Sens du Parcours 5 mètres ou 25 à 50 mètres		Beige

Parc Fermé de Départ	Sortie	

	Entrée	Parc Fermé de Fin d'Etape

	Parc de Regroupement		

Contrôle de Passage				
Liaison				Liaison

Le Sport Automobile en Loir et Cher

thélem assurances

Stéphan PAUMIER
Agent Général

Tél : 02 54 78 63 13 - Fax : 02 54 78 90 96
14 rue Ducoux (face à la gare) - 41000 BLOIS
blois.remparts@thelem-assurances.fr
www.thelemassurances.fr
ORIAS N° 07 006 447

HAROLD TP

Terrassement - Assainissement
Récupérateur d'eau
Tranchées - Fondations
Aménagement extérieur

06 17 85 14 91 haroldtp@orange.fr
La Taille Ronde - 41120 VALAIRE

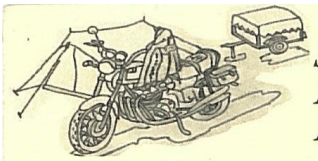

SELLERIE DES RUELLES

Sellerie Automobile, Moto /Bâches /
Réparation équipements moto/Camping

5 Chemin des ruelles 41000 BLOIS, Tél: 02 54 42 99 19
Email: selleriedesruelles@bbox.fr
Ouvert du lundi au vendredi de 15h à 19h

Création et impression de supports de communication Web et référencement

Sébastien POUSSARD
Graphiste | Webdesigner

0234 890 167
0972 114 669
info@alizea.net
www.alizea.net

GRAPHISME . PRINT . WEB

2, rue de la Vallée Maillard - 41000 Blois

Publicité & Communication

Chez Blanche

BAR - HÔTEL - RESTAURANT
Cuisine Traditionnelle

28, Rue de Montrichard
MONTHOU-SUR-BIÈVRE
02 54 44 08 20

CCR cormeray
02 54 44 32 53

Charpente - Couverture - Restauration